



C'est avec le cœur lourd que nous nous retrouvons ce soir pour rendre hommage à nos dix voisins, amis, camarades de classe, qui ont perdu la vie lors de cette terrible nuit du 16 décembre 2022.

Face à cette épreuve, la solidarité et la générosité de nos concitoyens se sont exprimées avec force. Nous avons pu compter sur le soutien inconditionnel des associations, des agents municipaux et riverains qui nous ont apporté soutien et réconfort au moment où nous en avons le plus besoin et nous vous en remercions.

Nous voulons aussi remercier la FENVAC, représentée à nos côtés par Julie, présente aussi dès les premiers jours et sans qui rien n'aurait été réalisable. Notre avocat également, Me Yves Hartemann, toujours présent et qui je le sais, fera tout pour nous rendre justice.

Solidaires et déterminés nous avons créé notre propre association, pour tenter de combler l'absence de mise en place de dispositifs d'aide aux victimes.

Nous avons pu mettre en place des permanences psychologiques pour que tous puissent être suivis. Nous avons aidé les locataires à déménager. Nous avons pris contact avec les assureurs individuels. Et nous avons réalisé de multiples autres démarches administratives liées à cet incendie.

Aujourd'hui nous continuons à soutenir les copropriétaires pour que cet immeuble puisse revivre. Nous souhaitons réécrire quelque chose de plus beau.

En mémoire des victimes disparues et victimes toujours vivantes qui se battent pour leur survie, nous sommes forcés d'utiliser ce temps de commémoration pour dénoncer le silence de nos pouvoirs publics. Malgré 10 morts et 89 survivants, aucune institution n'a jugé bon de nous recevoir pour écouter les problématiques que nous rencontrons et ce malgré nos multiples demandes. En effet nous avons commencé par solliciter la mairie et la préfecture, afin qu'une table ronde ou un comité local d'aide aux victimes, pourtant prévu par les textes dans ce type de situation soit mis en place. À force d'insistance, une première table ronde a eu lieu le 31 mars 2023, plus de trois mois après l'incendie, avec Monsieur Payre représentant de la métropole de Lyon, Madame Geoffroy maire de Vaulx en Velin, une personne qui représentait la Préfecture du Rhône et des acteurs du logement social. Un premier bilan avait été établi et d'autres réunions devaient suivre pour travailler ensemble et avancer. Mais les semaines puis les mois ont passé sans que d'autres réunions soient prévues.

Nous avons ensuite pris contact avec le cabinet de la déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, Madame Alexandra Louis. Nous avons pu rencontrer ses services à trois reprises, à Paris, en visio puis à Lyon, sans qu'elle puisse nous apporter des solutions concrètes.

Nous avons sollicité l'ex première Ministre, Madame Elisabeth Borne à deux reprises, sans aucun retour. Nous avons ensuite interpellé puis rencontré Monsieur Alexandre Vincendet, ancien député de notre circonscription. Il nous a reçu à l'Assemblée Nationale le 14 février 2024. Il s'était engagé à nous apporter son soutien et à nous aider à nous faire entendre, en sollicitant notamment la mise en place d'un comité local d'aide aux victimes que nous ne cessons de réclamer depuis le drame.

Nous n'avons pas baissé les bras et nous avons recommencé. Nous avons écrit à l'ex premier Ministre Monsieur Gabriel Attal, au ministre du logement et au ministre de l'Intérieur. Nous n'avons obtenu aucune réponse.

Il y a maintenant plus d'un mois, la préfecture a de nouveau été sollicitée pour la mise en place d'une réunion en format table ronde avec mise en copie de la déléguée interministérielle à l'aide aux victimes et du procureur. À ce jour, nous n'avons obtenu aucun retour de ces acteurs, que nous avons d'ailleurs également convié à cette commémoration.

Je vous laisse imaginer l'impact que ce refus de nous entendre a sur les victimes. Impossible de se reconstruire quand vos droits fondamentaux vous sont retirés et qu'aucune considération ne vous est accordée. Dix morts n'auront pas suffi à ce que les victimes soient reçues et entendues par les institutions. Cette situation a engendré une aggravation de nos situations à tous, alors que nous aurions dû nous concentrer sur notre reconstruction.

Sur le plan judiciaire, la situation n'a pas bougé non plus malgré deux ans d'instruction. Aucune personne n'a été inquiétée ou même identifiée à ce jour. Nous demandons également à la juge d'instruction, portée par notre avocat, qu'en parallèle de cette enquête, une information complémentaire soit ouverte pour homicide et blessure involontaire afin de déterminer si des négligences, des imprudences ou manquement à l'obligation de prudence et/ou de sécurité imposées par la loi ou le règlement, ont pu participer à la survenance de l'incendie. Il est établi que la trappe de désenfumage située au dernier étage était hors d'usage. Une vérification sécurité incendie avait été effectuée huit jours avant le drame, constatant un système condamné, visiblement vandalisé et donc hors fonction. Rien n'a été fait par le syndic de l'immeuble pour que le système de sécurité incendie soit aux normes. Le canapé d'où est parti l'incendie était présent dans le hall de l'immeuble depuis plusieurs semaines. Le syndic en était informé. Cette négligence de chacune des personnes à même de mettre un terme à ces dysfonctionnements a pu, probablement, participer au drame. Des investigations doivent être faites de ce côté-là.

Dans ce contexte, nous exigeons simplement une réponse à nos multiples demandes.

Nous souhaitons être enfin reçus par la préfecture lors d'une réunion format table ronde ou lors d'un comité local d'aide aux victimes avec la préfecture, le procureur, la déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, la cellule d'urgence d'aide psychologique ainsi que la métropole.

Les copropriétaires exigent d'être présents et impliqués sur la question du devenir de leur copropriété.

Nous demandons la mise en place d'une réunion d'information par la juge d'instruction, afin que nous soyons enfin informés de l'avancée de l'enquête et des pistes envisagées.

Deux ans après l'incendie, nous avons le sentiment que rien ne s'est passé. Dix personnes sont mortes en vains, aucune leçon n'a été tirée de cet événement et aucune considération ne nous a été accordée. Nous souhaitons que cette situation prenne fin.

Nous vous remercions de votre présence à tous et pour l'attention accordée.